

Y penser dès aujourd'hui pour ses parcours avicoles

La filière avicole, et tout particulièrement les élevages de palmipèdes, doivent répondre à un enjeu majeur : l'amélioration de l'état général des parcours durant la période d'élevage.

Que ce soit pour des raisons économiques, environnementales (bien-être animal, effluents) ou pour préserver l'image de marque des productions, il est intéressant que ces

surfaces dédiées à la production agricole. Les parcelles agroforestières sont multifonctionnelles : elles produisent du bois mais aussi des produits agricoles.

Elles protègent également les sols, les eaux, la faune sauvage et diversifient les paysages ruraux. L'agroforesterie concerne les productions végétales mais aussi les productions animales : on parle alors de sylvo-



parcours soient arborés ou enherbés pendant la période d'utilisation des animaux. L'agroforesterie peut apporter une réponse positive à l'ensemble de ces problématiques.

L'agroforesterie consiste à introduire des rangées d'arbres dans les

pastoralisme.

En agroforesterie, des arbres peuvent ainsi être implantés sur des parcours de volailles et de palmipèdes. Ces aménagements présentent de nombreux atouts, tant sur le plan économique qu'environnemental.

IMPLANTER DES ARBRES SUR LES PARCOURS : UNE SOLUTION A PLUSIEURS PROBLEMES

Améliorer le confort et le bien-être des animaux

En période estivale, les haies et arbres offrent des zones ombragées aux animaux. Ceux-ci sont également protégés et abrités en cas de mauvais temps et de vent. Ils dépensent ainsi moins d'énergie pour lutter contre les aléas climatiques, sont moins stressés, ont une meilleure alimentation et sont moins sensibles aux maladies. Des résultats certains ont été obtenus dans les expérimentations conduites par les Chambres d'Agriculture du Sud-Ouest.

Améliorer l'impact paysager de l'élevage

Arbres et haies embellissent le site d'élevage. C'est aussi lors des périodes pluvieuses où les animaux sont dans la boue et les couverts dégradés que les plantations vont limiter cet impact visuel négatif. Ceci est un atout non négligeable lorsqu'on accueille du public sur son exploitation.

Il est toujours plus attrayant pour le consommateur de montrer les animaux évoluant dans la verdure ou au milieu d'arbres que dans la boue ou sur un sol nu. Dans le Gers, ces volailles sont souvent vendues dans le cadre de démarches qualités qui véhiculent une image de marque à préserver.

Limiter l'érosion et les fuites d'azote

Par leur développement racinaire et le fractionnement des mouvements d'eau, les arbres et haies contribuent à limiter l'érosion et à protéger les sols. Ils permettent aussi de limiter le ruissellement vers l'extérieur du parcours et d'exporter une partie de l'azote.

Respecter les réglementations pour les Installations classées et en Zone vulnérable

Rappel de la réglementation :

Pour les élevages soumis au régime des Installations Classées (au-delà de 5000 Animaux Equivalents) et en Zone Vulnérable, la réglementation au niveau des parcours impose :

- De prendre toutes les précautions pour éviter l'écoulement direct de boues et d'eau polluée vers les cours d'eau, le domaine public et les terrains de tiers

- De prendre les dispositions appropriées pour intégrer l'élevage dans le paysage

- D'avoir des parcours herbeux ou ombragés

- D'aménager les parcours de manière à favoriser leur fréquentation sur toute leur surface par les animaux

Eviter l'écoulement, les sols boueux, disposer de parcours herbeux et arborés, ... La plantation d'arbres et de haies apparaît comme une solution très intéressante pour répondre aux multiples exigences des réglementations liées aux parcours.

... Avec un coût modéré !

L'agroforesterie ne nécessite ni un investissement lourd, ni un temps d'entretien important. Il faut compter de 4 à 5 €/plant (des aides financières sont accordées pour ces projets - (voir ci-après), paillage et protection compris, soit un coût d'implantation de 300 à 500 €/ha pour 50 à 80 arbres.

De surcroît, en introduisant des arbres à destination commerciale, on réalise un placement à moyen terme (vente future de bois). Des études ont montré qu'en agroforesterie, la croissance des arbres était plus rapide (+ 80 % sur 6 ans) et le coût d'entretien réduit par la présence des animaux.

Jusqu'en 2013, des aides intéressantes pour vos plantations

Le FEADER (Europe) et le Conseil Général du Gers cofinancent la conception du projet et les fournitures : plants, paillage et protections contre les cervidés à hauteur de 80 %.

Dans le cadre d'un projet agroforestier sur un parcours, il faut compter de 50 à 80 arbres par ha.

Contacts :

- Chambre d'Agriculture - Services techniques : 05.62.61.77.13
- Arbre et Paysage 32 : 05.62.60.12.69
contact@arbre-et-paysage32.com

